



La France organise du 30 novembre au 11 décembre 2015 la 21^{ème} conférence climat. Ce rendez-vous, dit COP21 (Conférence des Parties) doit aboutir à un accord international sur le climat et des solutions permettant d'espérer contenir le réchauffement global en deçà de 2°C.

Afin d'amplifier la mobilisation nécessaire à cette COP21, la France veut promouvoir un **agenda des solutions** ; sont concernées toutes les initiatives prises par des acteurs non étatiques : **entreprises, acteurs publics, territoires.**

La motivation des négociateurs de la COP21 à aboutir à des solutions concrètes sera d'autant plus importante que la mobilisation sociétale aura été consistante, dynamique, créative.

Vous aussi, soyez partie prenante de la mobilisation !

Le challenge Colibree - COP21 vous permet de participer concrètement sous une forme ludique, originale, en associant vos collaborateurs

De plus, en testant le service Colibree, vous pourrez juger des bénéfices pour votre structure : qualité de vie au travail, développement des services de site, plans de déplacement, image de l'entreprise.

Entre le 1^{er} mars et le 30 novembre 2015, **Colibree** reversera à Reporterre :



10 € pour chaque nouveau vélo à assistance électrique Colibree mis en service dans une flotte, nouvelle ou existante



10 € par tranche de 100 km parcourus par la flotte

Les entreprises et les collectivités participant à l'opération seront associées à la couverture media qui aura lieu pendant toute la durée de l'initiative

Colibree et les partenaires de l'opération vous donnent rendez-vous fin novembre pour un grand événement « entreprise, mobilité et climat » : animations, débats, un grand témoin et le bilan de l'initiative




Colibree

Solutions de mobilité nouvelles
pour les entreprises

Plus d'information :

www.colibree.eu
cop21@colibree.eu

LE SAVIEZ-VOUS ?

- 144 Millions d'heures¹ sont perdues chaque année dans les embouteillages en Ile-de-France.
- Le coût des « bouchons » et des dysfonctionnements dans les transports publics est estimé à 2,9 Milliards d'Euros pour l'Ile-de-France², 17 Milliards d'Euros pour la France métropolitaine³.
- Le taux d'absentéisme est directement corrélé à la durée du trajet domicile-travail.
- Le trajet domicile-travail est « plutôt » [35%] ou « tout à fait » [11%] vécu comme un facteur de pénibilité⁴. Pour les usagers des transports en commun ce sont respectivement 49% et 14%.
- Un vélo à assistance électrique Colibree en libre service parcourt en moyenne 1.100 km par an.
- 85% des utilisateurs de vélos électriques Colibree mis à disposition par leur employeur l'utilisent en substitution d'un déplacement en véhicule à moteur thermique.
- Une flotte de 5 vélos à assistance électrique Colibree en libre service produit une « économie carbone » moyenne de plus d'1 tonne de CO2 par an.
- Les utilisateurs des vélos électriques Colibree jugent que le service « donne une image innovante et dynamique de l'entreprise » [78%], « aide à infléchir nos modes de déplacements » [72%].

Sources : 1- Aurif, 2- CEBR, 3- Inrix, 4 - Technologia

Source : Enquête multiclients 2014 Colibree